

Devenir
ingénieur
ou vétérinaire
avec une licence
c'est possible !



Étudiant(e)
en dernière année
de licence
scientifique
ou titulaire
du diplôme,
inscrivez-vous
de décembre à février
pour passer
le **concours B**
en mai.



www.concours-agro-veto.net

Le concours B : quelles épreuves ?

PHASE D'ADMISSIBILITÉ

DOSSIER

- ✓ Fiche descriptive du parcours
- ✓ Relevé des notes (bac et études supérieures)
- ✓ Justificatifs en cas d'activités extra-scolaires significatives

ÉPREUVE SCIENTIFIQUE ÉCRITE (L'ÉPREUVE VARIE SELON LE CONCOURS PASSÉ ET LA MENTION DE LICENCE)

- ✓ **B Bio**
 - Licence biologie ou sciences de la vie → épreuve de maths/physique
 - Autres licences → épreuve de biologie
- ✓ **B École nationale vétérinaire (ENV)**
 - Licence biologie ou sciences de la vie → épreuve de chimie
 - Autres licences → épreuve de biologie

TOM G. AGROCAMPUS OUEST

Après avoir obtenu son baccalauréat, Tom, qui souhaitait devenir ingénieur agronome, s'est inscrit en licence de biologie et a alors eu connaissance du concours B. « La clé de la réussite, c'est l'autonomie : il faut gérer les cours à la fac, le travail personnel et la préparation du concours. Le dossier pour le concours B comprend les notes obtenues dans l'enseignement supérieur, il ne faut pas les négliger ». Pour se préparer à l'épreuve « Sciences et société », il a échangé avec son entourage sur des sujets d'actualité, lu de nombreux ouvrages de vulgarisation scientifique et utilisé des ressources en ligne. Après la réussite au concours, il a intégré AGROCAMPUS OUEST.

« L'université m'a permis d'avoir une vision poussée des processus biologiques et de m'initier à la recherche ».

COLINE S ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

« J'ai choisi d'intégrer l'université après le bac car j'aime travailler en autonomie et je souhaitais par ailleurs développer mes connaissances sur la recherche ». Insrite en licence Sciences de la vie, Coline s'est également préparée au concours B avec la volonté de devenir vétérinaire dans le domaine de la recherche. « L'épreuve qui m'inquiétait le plus était « Sciences et société ». Je m'y suis préparée en assistant à des conférences et en travaillant de mon côté sur un sujet scientifique controversé avant de le présenter à mes camarades. Ces activités m'ont aussi permis de développer mon esprit critique ». Coline estime qu'« Accéder à une école tout en ayant une licence est une bonne chose : c'est un cycle complet et le socle de connaissances solide acquis en biologie me sera utile pour la suite de mes études ».

PHASE D'ADMISSION (SOUS RÉSERVE D'ADMISSIBILITÉ)

ENTRETIEN AVEC LE JURY

- ✓ Présentation libre : parcours et motivations
- ✓ échange avec le jury

ÉPREUVE ORALE « SCIENCES ET SOCIÉTÉ »

- ✓ Évaluer la culture générale scientifique (analyse d'un article de presse ou de magazine de vulgarisation scientifique)
- ✓ Introduction et présentation des idées
- ✓ Argumentation sur un point qui pose problème
- ✓ Échange avec le jury : mise en perspective de l'article

Le concours B : quelles écoles ?

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

- ✓ AGROCAMPUS OUEST
- ✓ AgroParisTech
- ✓ AgroSup Dijon
- ✓ Bordeaux Sciences Agro
- ✓ ENSAIA à Nancy
- ✓ ENSAT à Toulouse
- ✓ Montpellier SupAgro
- ✓ Oniris à Nantes
- ✓ VetAgro Sup à Clermont-Ferrand
- ✓ École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

- ✓ École nationale vétérinaire d'Alfort
- ✓ École nationale vétérinaire de Toulouse
- ✓ Oniris à Nantes
- ✓ VetAgro Sup à Lyon

MARINE D. VETAGRO SUP (INGÉNIEUR)

« Je n'étais pas décidée sur mon projet professionnel après le bac mais intéressée par la biologie, je me suis inscrite en licence Sciences de la vie. Je ne m'inquiétais pas trop pour l'épreuve « Sciences et société » : je suis de nature curieuse et je lis beaucoup sur divers sujets. J'ai pris contact avec des élèves et je les ai rencontrés sur leur exploitation pour me préparer à l'entretien avec le jury ». Ces différentes expériences ont été un atout pour réussir le concours et intégrer VetAgro Sup. « J'ai acquis de bonnes bases scientifiques à l'université, des savoirs expérimentaux que je pourrai mettre à profit un jour. Pour moi, l'école va me permettre de développer mes connaissances dans le domaine de l'élevage et découvrir quel métier je pourrai exercer par la suite ».

ATTENTION, L'ACCÈS AUX ÉCOLES EST SOUMIS À L'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE OU DE LICENCE PROFESSIONNELLE.